

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHRIST-ROI

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE
2022 À 19 HEURES

Assemblée générale des parents de l'école Christ-Roi tenue à l'école Christ-Roi le vingt-neuf septembre de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

PARENTS :

Caroline Blanchet – Maude Bilodeau
Stéphanie Castonguay – Victor et William Carrier
Myriam
Annie Jolin – enseignante
Isabelle Talbot – enseignante
Lucie Thivierge – représentante soutien

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE;**

Monsieur Marquis souhaite la bienvenue aux parents et se présente.
Il est 19 h 18.

**NOMINATION D'UNE OU
D'UN SECRÉTAIRE
D'ASSEMBLÉE;**

AG-123-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Steve Marquis,
QUE , Sara Ménard soit nommée secrétaire
d'assemblée.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR;**

AG-124-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Stéphanie
Castonguay,

QUE l'ordre de jour du 29 septembre 2022 soit adopté
tel que présenté avec l'ajout du point 12.1.

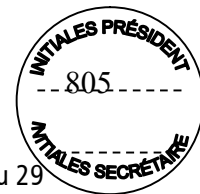
Ajout du point 12.1 Questionnement sur l'activité du 30 septembre

ADOPTÉE.

**LECTURE ET ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
29 SEPTEMBRE 2021;**

Monsieur Marquis fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale
du 29 septembre 2021.

AG-125-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame
Stéphanie Castonguay,



QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE;

Monsieur Marquis fait la présentation de l'équipe-école.

NORMES ET MODALITÉS;

Monsieur Marquis
Les normes et modalités seront envoyées par courriel aux parents début octobre.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022;

M. Marquis présente le rapport annuel. Le rapport annuel sera également envoyé par courriel aux parents.

AG-126-22

IL EST RÉSOLU sur proposition de Lucie Thivierge, QUE le rapport annuel 2021-2022 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.

PROJET ÉDUCATIF;

Monsieur marquis nous informe du projet éducatif. Il fait la lecture de la mission, vision et valeurs. Il fait également la lecture du déploiement des actions de notre projet éducatif.

FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;

9.1. Nomination d'un (e) président (e) d'élection :
Steve se propose pour être président d'élection.

9.2. Nomination d'un (e) secrétaire d'élection :
Steve propose Sara Ménard

9.3. Élection des membres (parents) :
Josée Nolet, Catherine Périgny-Fortier et Myriam Rivard.

Stéphanie Castonguay poursuit son mandat de 2 ans;
Caroline Blanchet poursuit son mandat de 2 ans;
Josée Nolet pour un mandat de 2 ans;
Myriam Rivard pour un mandat de 2 ans
Catherine Périgny-Fortier, représentante de la communauté

AG-127-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Annie Jolin,

QUE les membres nommés ci-dessus soient représentantes des parents et de la communauté pour le conseil d'établissement 2022-2023.

ADOPTÉE.



**NOMINATION DES RÔLES AU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Les points suivants seront reportés au CE qui suivra l'AGA.

10.1 Nomination d'un représentant au comité de parents du CSSH :

10.2 Nomination d'un substitut au représentant au comité de parent du CSSH :

AG-128-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Sara Ménard,

QUE mesdames Castonguay et Blanchet
soient nommées représentante et substitut au comité de parents

ADOPTÉE

**LA FORMATION D'UN
ORGANISME DE
PARTICIPATION DES PARENTS
(OPP) ET LES RÈGLES DE
FONCTIONNEMENT;**

Monsieur Marquis explique le rôle de l'OPP et les règles de
fonctionnement :

Il est convenu avec les parents présents qu'il n'y aura pas d'organisme de
participation des parents puisque le fonctionnement des années
précédentes était apprécié tant de l'équipe-école que des parents. Il y aura
donc une cueillette des noms des parents qui souhaitent soutenir l'équipe
de l'école lors des activités.

AFFAIRES NOUVELLES;

12.1 Caroline Blanchette demande des informations concernant l'activité
de réunification du 30 septembre.

Steve explique un peu le mindset de l'activité comme étant une activité
pour réunir les deux écoles.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE;**

AG-129-22 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Lucie Thivierge,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

IL EST 20 h 22.

Président d'assemblée

Secrétaire d'assemblée.